

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 FÉVRIER 2026

Publiée sur le site Internet de la Ville : 12 février 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 janvier 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Linda TABTE

Membres présents : 32

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelynne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Mme Claire DURAND MOREL, M. Jean-Pierre ANGOSTO, Mme Stéphanie VELLA, Mme Lucile MOREL, M. Roger MAZANA

Membres ayant donnés pouvoir : 9

M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
M. Grégory BRUNET pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI
Mme Sonia GRANDSERRE pouvoir à M. Emmanuel MAILLET
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA
Mme Marie BRUNET pouvoir à Mme Sandrine BERTHET
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Hervé THIBAUD
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à M. Jean-Pierre ANGOSTO
M. Djamel BOUABDALLAH pouvoir à Mme Lucile MOREL

Membres absents: 2

M. Fatih DEMIRAY, Mme Nesrine MECHKAR

Délibération n°20260205DEL5

CULTURE

Convention de partenariat entre la Ville de Bron et l'association du Fort

RAPPORTEUR : M. PASCAL MIRALLES-FOMINE

Mesdames, Messieurs,

Après avoir acquis le Fort de Bron en 1975, la Communauté Urbaine de Lyon décide de confier la gestion d'une partie du Fort, par bail emphytéotique, à la Ville de Bron le 23 novembre 1981.

Depuis 1986 la Ville de Bron soutien et accompagne l'association du Fort de Bron dans ses projets de mise en valeur et de promotion du Fort de Bron, notamment par la signature d'une convention de mise à disposition de locaux. Dans le cadre de ses activités, l'association du Fort envisage d'organiser des manifestations assurant la valorisation du patrimoine architectural et historique que représente le Fort de Bron :

- Théâtre déambulatoire : du 17 au 20 juin, du 1^{er} au 5 et du 8 au 11 juillet 2026
- Journées européennes du patrimoine : 20 septembre 2026
- Exposition artisanale : 3 et 4 octobre 2026
- Déambulation musicale : 22 mai 2026
- Exposition temporaire : 15 avril 2026 au 10 octobre 2026

La Ville de Bron n'ayant eu de cesse de mettre en œuvre et de reconnaître toute action visant à entretenir, sauvegarder et promouvoir ce patrimoine historique et écologique en cœur de ville, envisage donc d'intégrer ces propositions à la programmation 2026 du Fort de Bron.

C'est dans ce cadre, qu'il est proposé de soutenir le projet de l'association du Fort par la signature d'une convention de partenariat, définissant le cadre d'engagement de chacune des parties.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **AUTORISER** la signature de la convention de partenariat avec l'association du Fort de Bron, annexée à cette délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD